

subdivisent, et que sera-ce donc dans quelques années d'ici ? On verra dans nos seigneuries, des champs morcelés, insuffisants pour leurs habitants ; dans les townships, les meilleures terres, en partie, occupées par des colons ayant un langage, des mœurs, des usages différents des nôtres. Et alors que deviendront nos descendants ? n'ayant plus droit à leur patrimoine naturel, ils seront forcés d'aller demander l'hospitalité à un peuple voisin, et c'est alors que l'immigration recommencera sur une grande échelle, et ce sera en vain qu'on voudra y mettre un terme ; ou bien, ils seront forcés de se mettre au service de ceux qui se seront emparés du sol qui est aujourd'hui à notre disposition, et que nous méprisons.

Quoi donc peut retarder le départ de tant de fils de famille, qui n'ont rien ou presque rien à attendre de la succession de leurs parents ! Est-ce la crainte des privations, de la misère ? est-ce la douleur de s'éloigner du clocher de la paroisse, de ses frères et sœurs, de ses amis ! Nos ancêtres ne méprisèrent-ils pas ces prétextes, quand ils abandonnèrent et leurs paroisses, et leur pays, et qu'ils s'éloignèrent pour toujours des lieux qui les avait vu naître ? Et arrivés sur les bords du St. Laurent alors couverts d'épaisses forêts, n'eurent-ils pas à supporter des privations de tout genre, jusqu'à ce qu'ils eussent défriché le sol fertile qui devait les nourrir ?

Jeunes Canadiens, si vous êtes dignes de vos pères, que l'enfer, la misère, l'éloignement de votre paroisse ne vous arrêtent pas un instant, et partez au plus tôt pour aller vous choisir une propriété qui vous coûtera peu, qui vous nourrira abondamment, et que vous léguerez, plus tard, en héritage à vos descendants. Un des principaux obstacles à la colonisation, le manque de chemins, disparaît tous les jours, et bientôt n'existera plus. On peut dès à présent se diriger sur tous les points du pays.

Si vous avez à votre disposition un petit capital, rendez-vous à Arthabaska le dix-huit du courant, ou à Drummond le vingt-sept. Dans chacune de ces localités seront vendues un nombre considérable d'excellentes terres, et probablement à très-bas prix quoiqu'elles soient défrichées en partie. Ces ventes seront faites par ordre du gouvernement, parceque les occupants ne les ont pas encore payées. Allons, chers compatriotes, entendez la voix d'un insulaire, donnons-nous la main et colonisons à tout prix, c'est notre salut et celui de nos enfants.

UN CANADIEN.

Publications.

Nous accusons réception d'une brochure intitulée : " Réponses aux programmes de pédagogie et d'agriculture pour les diplômés d'école élémentaire et d'école modèle ", et nous offrons nos remerciements à qui de droit.

Cette brochure qui est l'œuvre de M. l'abbé Langevin, principal de l'École Normale-Laval, mérite toute la reconnaissance de ceux qui se destinent à l'enseignement. Par sa clarté, sa méthode et sa précision, elle est destinée à leur rendre facile la préparation aux examens qu'il leur faudra subir, pour obtenir leur diplôme, et les guidera sûrement dans la carrière difficile de l'enseignement.

Nous avons sous les yeux un petit volume intitulé : " Manuel des congrégations des Saints Anges, à l'usage des jeunes élèves des collèges et des couvents. " Ce manuel est revêtu de l'appro-

bation de Mgr. de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse.

Ce livre renferme d'excellentes instructions sur les Saints Anges, des prières, des cantiques heureusement choisis, aussi une méthode facile d'entendre la Sainte Messe, en union avec les esprits célestes. Cet ouvrage devra trouver place, non-seulement dans nos communautés religieuses, dans nos maisons de haute instruction, mais encore dans toutes nos familles chrétiennes. Tous les enfants qui savent lire devraient avoir entre les mains ce manuel, car rien n'est salubre, pour l'enfance, comme la dévotion aux SS. Anges. Nous dirons encore avec l'auteur que " la candeur et l'ingénuité de cet âge lui donne " plus de ressemblance avec la nature angélique, et lui fait mieux " sentir tout ce qu'il y a de charmes dans la pieuse croyance de " l'Ange Gardien... Que d'enfants échappés au danger par les " soins de leur Ange Gardien..."

Nous avons reçu deux numéros d'une nouvelle publication intitulée : *Le Défricheur*. Ce journal se publie dans les Townships de l'Est, et est rédigé par J. B. E. Dorion, écrivain, M. P. P. Cette feuille, croyons-nous, rendra service aux nouveaux habitants des localités où elle se publie, sous le rapport de l'agriculture et de la colonisation.

Nous aurions préféré voir ce journal s'occuper uniquement de ces deux sujets importants, et mettre de côté toutes discussions politiques qui ne peuvent que détourner de leurs travaux, les cultivateurs qui ont tant à faire sur leurs nouvelles propriétés.

RECETTES DIVERSES.

Colle fort utile.

On a souvent besoin de coller des objets en bois avec d'autres en métal, en verre, en pierre, etc. Le mastic suivant, que l'on doit à un Docteur Français, satisfait parfaitement aux conditions exigées par cette opération. On fait bouillir de la colle forte avec de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait atteint la consistance convenable pour l'assemblage des objets en bois. On y ajoute ensuite autant de cendre de bois tamisée qu'il en faut pour la rendre aussi épaisse qu'un vernis. On enduit alors de cette masse encore chaude les surfaces que l'on veut réunir, et on les presse l'une contre l'autre. Après le refroidissement et le dessèchement, ces surfaces se trouvent si fortement réunies, qu'elles ne peuvent plus, pour ainsi dire, être séparées. C'est ainsi que les pierres à aiguiser les rasoirs, ou autres objets montés sur du bois, assemblées avec ce mastic, ont déjà résisté pendant des années à tous les efforts qui pouvaient les désunir.

Lits des enfants.

Les lits des enfants doivent être faits avec un soin tout particulier. Il est bon pour la santé des enfants et pour le développement de leur taille, de les faire coucher sur un lit dur et plat, dans lesquels on ne doit jamais admettre la plume, même pour le traversin. Tout jeunes les enfants se trouvent très bien sur la fougère. Depuis trois à douze ans et plus, leur lit doit être composé d'une paille de maïs (feuilles de blé-d'inde), de paille ou d'un matelas. En France, il est des départements entiers où tout le monde couche, l'été, sur la paille de maïs, qui est bien plus fraîche que la plume. Il n'est pas bon, d'ailleurs, d'accoutumer les enfants à se douilletter, et leur sommeil est si profond que tout leur est une bonne couchette.